

B-Liège: Sport-related services
OJ S 70/2013 10/04/2013
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Liège, service des bâtiments communaux

Postal address: Rue de Namur 2 – 3e étage

Town: Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

For the attention of: Madame Ingrid Trembicki

E-mail: ingrid.trembicki@liege.be

Telephone: +32 42383040

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=401070

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Entretien , réparation et fourniture d'équipements de gymnases.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: 65 salles de gymnastique réparties sur tout le territoire de la Ville de Liège.

NUTS code BE332 Arr. Liège

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Estimated value excluding VAT:

Range: between 10 000 and 100 000 EUR

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente entreprise a pour objet : _ l'entretien annuel de 65 salles de gymnastiques, _ la réparation _ la fourniture d'équipements de gymnases.

II.1.6. CPV code(s)

92620000 Sport-related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

cette fourchette de prix ne comprend que la fourniture et la réparation

Estimated value excluding VAT:

Range: between 25 000 and 220 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le marché étant constitué d'une partie relative à l'entretien où le montant de cette partie sera fixé par l'adjudicataire et d'une partie relative à la réparation et fourniture de matériel que le Pouvoir adjudicataire ne peut estimer actuellement. Le cautionnement est calculé de la manière suivante :- Le montant forfaitaire du cautionnement est fixé à la somme de 5 000 EUR HTVA. Ce montant correspond à 5 % de l'estimation globale minimum pour la partie réparation et fourniture ; - Le montant du cautionnement pour la partie entretien est fixé à 5% du montant global HVTA prévu dans l'offre de l'adjudicataire pour l'entretien.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

L'adjudicataire peut introduire une facture par mois comprenant l'ensemble des entretiens réalisés au cours de celui-ci. Les factures des prestations d'entretien pouvant être mensuel, le paiement concerné sera effectué dans les cinquante jours de calendrier à compter de la date

à laquelle les formalités de réception sont terminées, pour autant que le Pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que des autres documents éventuellement exigés. Ladite facture vaut déclaration de créance. Si l'exécution a lieu en plusieurs fois, le délai de cinquante jours est compté à partir du jour de l'achèvement des formalités de la dernière réception de chacune des prestations partielles. Les prestations partielles de moins de 1 240 EUR relevant d'un même délai d'exécution font l'objet d'un paiement unique.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Article 69 A.R. - Est exclu de la participation au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui a fait l'objet d'un jugement ayant force de chose jugée dont le pouvoir adjudicateur a connaissance pour les situations d'exclusion prévues à l'article 69 §1 de l'Arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics. Peut être exclu de la participation au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui se trouve dans l'une des situations d'exclusion prévues à l'article 69 §2 de l'Arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics. En vue de sa sélection qualitative, le soumissionnaire doit, dans son offre, déclarer sur l'honneur qu'il ne se trouve dans aucun des cas visés ci-dessus. La déclaration sur l'honneur est annexée au cahier spécial des charges. L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'avant l'attribution du marché, le Pouvoir adjudicateur est tenu de vérifier la réalité des éléments contenus dans la déclaration sur l'honneur en l'invitant à produire les documents nécessaires (mentionnés au cahier spécial des charges). Article 69 A.R. - bis : Le soumissionnaire joindra à son offre une attestation de l'Office national de Sécurité sociale dont il résulte qu'il est en règle en matière de cotisations de sécurité sociale et de sécurité d'existence.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: La capacité financière et économique des soumissionnaires sera appréciée sur la base des références suivantes : une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations réalisées par le soumissionnaire au cours des trois derniers exercices (chiffre d'affaires de l'activité courante tel qu'il apparaît au compte d'exploitation de l'entreprise). Le chiffre d'affaires global moyen sur les trois dernières années devra s'élever à minimum 100 000 EUR. Si pour une raison justifiée, le prestataire de services n'est pas en mesure de fournir les références demandées, il est admis à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par le Pouvoir adjudicateur.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

La capacité technique des soumissionnaires sera appréciée sur la base de la liste établie sur l'honneur pour des prestations similaires à celles faisant l'objet du marché en question effectuées au cours des 3 dernières années, mentionnant le nom du destinataire et le montant de celles-ci pour autant que la somme de ces prestations s'élève à 20 000 EUR par an dont au moins 3 références s'élevant à 2 000 EUR HTVA chacune. Ces 3 références uniquement

devront être à justifier de la manière suivante (modèle dans ce présent cahier spécial des charges) :- s'il s'agit de prestations à une autorité publique, la bonne exécution sera prouvée par des certificats établis ou visés par l'autorité compétente;- s'il s'agit de prestations à des personnes privées, les certificats sont établis par l'acheteur; à défaut, une simple déclaration du soumissionnaire est admise.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

BAT 13 0001

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: yes

Price: 11,50 EUR

Terms and method of payment: Conditions et mode de paiement : sur le compte n° 091-0004322-83 ou Code IBAN n° BE14091000432283 - BIC (ou SWIFT) : GKCCBEBB de M. le receveur communal de Liège avec la mention « Retrait dossier 12 Bat0001- article 040/36148 /13/04 ».Demande obligatoire des documents par Email (chantal.hanquet@liege.be) à Mme Chantal Hanquet, accompagnée de la preuve du paiement. Attention : aucun document ne sera délivré en l'absence de cet envoi.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.5.2013 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 250 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 30.5.2013 - 14:00

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres se déroulera à la direction du service des travaux, 3ème étage - local 313 R, Rue de Namur, 2, à 4000 Liège, BELGIQUE.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

L'entreprise constitue un marché mixte et comprend :1. pour l'entretien des équipements de gymnase : un prix global et forfaitaire annuel et par gymnase2. pour la réparation et la fourniture des équipements, les prix du bordereau sont établis hors taxes, c'est-à-dire hors T.V.A. et* Dans leur offre, les soumissionnaires ont le choix, entre l'une des 3 possibilités suivantes :1) Accepter de réaliser le marché sur la base des prix unitaires tels qu'ils sont fixés par le Pouvoir adjudicateur et qui figurent dans le bordereau intégré au présent cahier spécial des charges. 2) Proposer un pourcentage unique de rabais à appliquer sur tous les prix unitaires fixés par le Pouvoir adjudicateur.3) Proposer un pourcentage unique de majoration à appliquer sur tous les prix unitaires fixés par le Pouvoir adjudicateur.Le pourcentage unique de majoration ou de rabais proposé sur les prix du bordereau doit se limiter à la troisième décimale (exemple : 0,454 %). Toute offre qui ne répondrait pas à cette prescription serait systématiquement corrigée par le Pouvoir adjudicateur en arrondissant par la méthode commerciale (5/4). C'est ce chiffre arrondi qui serait pris en compte tant pour l'attribution du marché que pour les commandes ultérieures.Le soumissionnaire est seul et entièrement responsable de l'exactitude du montant des droits et taxes se rapportant au marché considéré. NB : le marché étant unique et indivisible, pour qu'une offre soit régulière, un prix doit être mentionné pour l'ensemble des parties (prix de l'entretien, pourcentage pour les prix unitaires des réparations et pourcentage pour les prix unitaires des fournitures).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Greffe du Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles 4
Postal code: 1040
Country: Belgium
Telephone: +32 22349611
Fax: +32 22349865

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

5.4.2013